

DERRIÈRE LE CHÂTEAU : UNE MODESTE CHAPELLE.

*Il s'est penché sur son humble servante
Luc 1, 48a*

A la mémoire de Jeanne Th. qui servit toute sa vie .

Le 27 juillet 2016, une balade à thème organisée par la municipalité de Bazoge-en-Pareds en partenariat avec l'Office du Tourisme du Pays de la Châtaigneraie fit découvrir un paysage méconnu à plus de deux cents marcheurs. Derrière le château de Pulteau aujourd'hui « Château des Noces », cette marche d'environ 6 km emmena les promeneurs jusqu'au Pont des Claies en passant par le hameau de la Giraudelière. Là, ils purent voir une petite chapelle propriété de la commune de Bazoges¹. Cette chapelle de calcaire est de dimensions modestes : environ 4 mètres de hauteur, longue de 4 mètres 50 sur 3 mètres 50 de large. Elle porte différentes inscriptions.

En façade, on peut lire :

« FONDÉE EN 1885 PAR ROSE BART
EN RELIGION S[oeu]R S[ain]TE ALEXANDRINE »
« NOTRE DE DAME DE GRACE P[riez] P[our] NOUS »



Figure 1 : La chapelle de la Giraudelière, commune de Bazoges-en-Pareds, cliché Claude Thomas, vers 1970

¹ - *Ouest-France*, « Balade à thème autour du château des Noces », 1.08.2016.

Notre-Dame-de-Grâce est le nom donné à de nombreux sanctuaires et institutions catholiques dédiés à la Vierge en France : dans le Gard, en Loire Atlantique, dans le Calvados, à Paris, dans le Nord², etc. A Cambrai, depuis 1450, la cathédrale est dépositaire d'une icône d'école byzantine ou encore « dite de St Luc » représentant Marie avec Jésus enfant et qui tous les 15 août est en procession dans les rues de la ville³. Rose Bart était une Bazogaise entrée chez les sœurs de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre qui passa plus de quarante ans de sa vie dans l'archevêché de Cambrai.

A l'intérieur de l'édifice, une statue de la Vierge en manteau et couronnée porte l'enfant Jésus sur son bras gauche. L'enfant nous salue d'une main et de l'autre il soutient le monde représenté sous la forme d'un petit globe. Sur un arc brisé, une inscription rehaussée de bleu accompagne la scène sculptée :



Figure 2 : Vierge couronnée à l'enfant, statue de la chapelle de la Giraudière, commune de Bazoges-en-Pareds, détail, cliché Alain Rouhaud, 2016

« **MAGNIFICAT ANIMA MEA DOMINUM** »⁴

« **40 JOURS D'INDULGENCE**⁵
« **POUR UN PATER ET UN AVE** »

et en bas on peut lire :

« **AVE MARIA** »

D'après le témoignage de Madame Jeanne THOMAS, recueilli en 2013, la chapelle avait été consacrée par l'archevêque de Cambrai. C'est une tradition familiale que la dernière propriétaire de la chapelle rapportait là peu de temps avant sa disparition le 5 août 2015 car elle-même n'avait pas connu la religieuse fondatrice.

C'est le 26 août 2008 que Madame Jeanne Thomas, alors retraitée au bourg de Bazoges où elle était née en 1921 céda gratuitement la petite chapelle édifiée sur un terrain de 32 centiares et sise commune de Bazoges proche du hameau de la Giraudière⁶. Légataire de son cousin et ancien employeur, Monsieur Marcel Gariolleau, elle avait recueilli ce bien très particulier au décès de ce dernier en 1970. Comme le précise l'acte de cession de 2008, le legs de Monsieur Gariolleau à sa cousine « a pu recevoir une pleine et entière exécution, Monsieur Gariolleau n'ayant laissé à sa survivance, aucun descendant légitime, naturel ou adoptif, ni aucun ascendant et par conséquent aucun héritier... ». Marcel Gariolleau avait lui-même recueilli la petite chapelle dans les successions confondues de ses père et mère Philippe Gariolleau (1843-1911) et Mélanie Robin (1841-1913). C'est ensuite du côté de la mère de la Philippe Gariolleau qu'il faut diriger les recherches pour remonter l'histoire de l'édifice. La mère de Philippe Gariolleau, donc la grand-

mère de Marcel Gariolleau : Marie-Madeleine Bard (1814-1884) était la sœur de la religieuse Sœur Sainte Alexandrine qui avait fait construire l'édifice en 1885.

² - <http://www.notre-dame-de-grace-30.cef.fr/page.php?ID=30>, <http://www.guenrouet.fr/leglise-de-notre-dame-de-grace/> <http://www.bmlisieux.com/normandie/ndgrac01.htm>, <http://www.patrimoine-histoire.fr/Patrimoine/Paris/Paris-Notre-Dame-de-Grace-de-Passy.htm>, <http://www.tourisme-cambrai.fr/page-21588.html> pour ne livrer que les sites web mentionnés par première page d'un moteur de recherche bien connu.

³ - <http://www.tourisme-cambrai.fr/page-21588.html> dont la source est Denis Lecompte et <http://www.cathocambrai.com/>

⁴ - « Mon âme exalte le Seigneur », cantique chanté par la Vierge après l'Annonciation extrait de l'Évangile de Luc, 1, 46-56.

⁵ - L'indulgence est la rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà effacée, rémission que le fidèle bien disposé obtient à certaines conditions déterminées, par l'action de l'Église, laquelle, en tant que dispensatrice de la rédemption, distribue et applique par son autorité le trésor des satisfactions du Christ et des saints " (Paul VI, const. ap. " Indulgentiarum doctrina ", Norme1) catéchisme de l'Église catholique, http://www.vatican.va/archive/FRA0013/_P4B.HTM.

⁶ - Cession gratuite par Mademoiselle Jeanne Thomas au profit de la commune de Bazoges-en-Pareds, archives municipales, 1N1 Achat de terrains.

Une orpheline entrée tardivement chez les sœurs de la Sagesse.

Marie Rose Bart ou Bard naquit à la Giraudière le 28 mai 1818. Orpheline dès l'âge de 8 ans, Marie Rose ou plutôt couramment Rose, comme elle-même le fit indiquer par l'inscription sur le monument, était la cadette des cinq enfants de Pierre Bart (1790-1826) et de Marie Anne Airaud (1793-1870). Ce père mort à l'âge de 36 ans et dont on sait peu de choses sinon qu'il était bordier à Pulteau, laissa en effet à sa veuve trois filles et deux garçons. Ils n'étaient pas dans le besoin puisque les informations du cadastre de l'époque leur attribuent, à elle et à ses enfants mineurs, environ 15 hectares de terre en propriété⁷.

Quatre des cinq enfants du couple Bard Airaud bâtirent leur vie et leur famille autour de la Giraudière. L'aînée de la fratrie, Marie-Louise, épousa Henri Hairaud en 1832. Pierre-Jacques, 13 ans au moment de la mort de son père, épousa en 1839 Marie-Madeleine Duret, de Thouarsais. Madeleine, sa jeune sœur se maria le même jour d'avril 1839 que son frère avec Philippe Gariolleau, du bourg de Bazoges. La cinquième et dernière de la famille : Marie-Rose, devint religieuse après que ses frères et sœurs se furent mariés sauf Jacques qui est resté célibataire à la Giraudière.

Depuis peu de temps, on peut accéder à un certain nombre de documents concernant les sœurs de la Sagesse. En effet, le département de la Vendée a conclu avec la Congrégation des Filles de la Sagesse un partenariat pour trois ans, confiant ainsi aux Archives de la Vendée la gestion du fonds d'archives des Filles de la Sagesse ainsi que sa mise en valeur. Le 15 juillet 2016 était ainsi mis en ligne l'inventaire des documents concernant le recrutement de ses membres sur le site des archives départementales de la Vendée. La mise en ligne comporte une introduction intéressante que nous citons dans son intégralité :

« C'est en 1703 que Louis-Marie Grignon de Montfort fonde la Congrégation des Filles de la Sagesse à l'hôpital de Poitiers avec Marie-Louise Trichet, première fille de la Sagesse sous le nom de Marie-Louise de Jésus. Attachée au service des hôpitaux, la congrégation s'installe à Saint-Laurent-sur-Sèvre en 1720, lieu de décès de Montfort ; sa maison mère y demeure aujourd'hui encore. Avec l'appui des autorités civiles, les sœurs de la Sagesse sont nombreuses dans les hôpitaux militaires. Au XIX^{ème} siècle, la congrégation diversifie ses œuvres, avec certaines spécificités très particulières comme l'éducation des sourdes-muettes-aveugles. Les mesures anti-congréganistes, préalables à la séparation de l'Eglise et de l'Etat obligent les sœurs à abandonner leurs œuvres scolaires. La fermeture de nombreuses communautés en France est à l'origine de son expansion dans le monde. Depuis l'origine, plus de 17 000 sœurs ont fait profession. Elles sont aujourd'hui en 2016 1388 réparties dans 20 pays sur les 5 continents. »⁸

Ainsi on apprend que Marie Rose Bard entra au noviciat des Filles de la Sagesse à l'âge de 23 ans le 22 mai 1841 et qu'elle y fit sa première profession le 29 septembre 1842⁹ et prit le nom de religion de soeur Sainte Alexandrine. De Saint-Laurent-sur-Sèvre, on l'envoya à Versailles mais assez rapidement, en 1846, on la trouve dans le Nord de la France, à Lille où elle était auprès des sourdes-muettes. L'Institution des Sourdes-Muettes et Jeunes Aveugles, située au n°131, rue Royale à Lille, a été créée en 1839 par les sœurs de la Sagesse qui s'occupaient des jeunes filles ou des femmes déficientes. A cette même adresse, se trouve aujourd'hui l'Institut des Jeunes Aveugles de Lille, un établissement et service pour jeunes déficients visuels, partenaire du CNEA (Centre National de l'Édition Adaptée)¹⁰. Là, Marie-Rose ne resta qu'un an. De 1847 à 1853, elle est successivement affectée à Santes, une autre ville du Nord de la France proche de Lille puis on la retrouve à Saint-Laurent-sur-Sèvre et à l'hôpital de Bressuire¹¹.

⁷ - Archives départementales de la Vendée, 3 P 154, Tableaux indicatifs (A à G). Table alphabétique des propriétaires. Cadastre napoléonien de la commune de Bazoges-en-Pareds, 1834. Vue 442/542

⁸ - <http://www.archives.vendee.fr/Connaitre-les-Archives/Actualite/Quoi-de-neuf/La-Congregation-des-Filles-de-la-Sagesse-retour-sur-trois-siecles-d-existence>

⁹ - Registre semi alphabétique par matricule, matricule n°2347, FDLS KK 1, vue 3/230, www.archinoe.net. et Matricules 2083 à 3157 (23 mai 1836-20 mai 1852) FDLS M 968-3, vue 11/043, www.archinoe.net

¹⁰ - http://www.lilledantan.com/ISMJA_page.htm, <http://www.ija-lille.fr/>,

¹¹ - Registre semi-alphabétique par matricule, obédiences successives, FDLS, KH1, vue 15/184.

Une carrière de religieuse dans le Nord de la France

En 1853, à l'âge de 35 ans sœur Sainte Alexandrine retourna donc dans le Nord où elle avait déjà travaillé au moins l'année 1846. Elle est nommée à Warlaing, supérieure de sa communauté. C'est aujourd'hui une petite commune d'environ 500 habitants dans le canton de Sin-le-Noble, arrondissement de Douai, département du Nord, région des Hauts-de-France (code commune 59642). Elle œuvra dans la commune pendant sept ans avant d'être nommée en 1860 à Paillencourt. Elle est la troisième supérieure de cette maison fondée le 14 octobre 1853 par « Mademoiselle Henriette de Thieffries de Layens, voulant procurer aux petites filles de Paillencourt » une éducation chrétienne. Cette « commune de 1200 âmes, située à 5 kilomètres de Lille » accueille donc une maison de charité que l'on confia aux Filles de la Sagesse ¹².

Nommée supérieure en 1860, sœur Sainte Alexandrine était à la tête de la petite communauté religieuse qui compta jusqu'à sept sœurs à la fin des années 1860 ¹³. La supérieure s'occupait alors de la surveillance de la distribution journalière de la soupe pour les pauvres, de la visite des malades ainsi que de l'ouvroir créé en 1861 « pour apprendre à travailler aux enfants qui ont fait leur première communion ». Cet « ouvroir » accueillait quinze élèves vers 1865 ¹⁴. Une autre sœur tenait un asile qui fut installé en 1866 pour éduquer les plus petits enfants. A partir de 1888 et jusqu'en 1896, deux autres sœurs s'occupèrent d'un « petit hospice de vieillards », situé à dix minutes de marche de la maison des classes. Suite à un don reçu par sœur Alexandrine, deux sœurs de la Sagesse prirent en charge un orphelinat qui accueillit neuf orphelines de 1890 à 1893 ¹⁵. Conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations, une demande d'autorisation a été adressée au Ministère de l'Intérieur et des cultes le 3 octobre 1901 par la Maison de Paillencourt. Le ministre Emile Combes rejeta la demande le 3 juillet 1903 et l'établissement dut fermer. Les sœurs se retirèrent le 31 juillet 1903 ¹⁶. Notre sœur bazogaise n'était déjà plus là et ne vécut pas l'expulsion puisqu'elle mourut à la fin de l'année 1900.

Les sœurs de Paillencourt eurent aussi leur petite chapelle, bénite le même jour que l'hospice le 8 juillet 1888. Les sœurs y écoutaient la messe une fois par semaine. Cette chapelle fut l'objet d'une sollicitation de sœur Sainte Alexandrine. Elle demanda en effet à disposer des dons reçus de sa mère pour entre autres l'autel de la chapelle ¹⁷. La correspondance de l'établissement nous éclaire un peu sur le rôle de sœur Alexandrine dans sa communauté. Sans doute vers la fin des années 1860, la fondatrice, Mademoiselle de Layens, se plaignit de la mauvaise direction de l'école arguant que la supérieure était trop âgée ¹⁸. Est-ce pour cette raison que l'on retrouve sœur Sainte Alexandrine à la pharmacie de Saint-Laurent-sur-Sèvre au tout début de l'année 1870 ? ¹⁹ La nouvelle supérieure fut bien accueillie mais elle n'avait pas « l'influence qu'avait sœur Alexandrine » ni « la confiance de tous les pauvres [...] pendant trente ans » ²⁰.

Est-il possible qu'un neveu de la fondatrice, Monsieur de Staplande ainsi que d'autres bienfaiteurs aient usé de leur influence pour la voir revenir ? Ils exprimèrent en effet par écrit leurs « regrets » et « chagrin » lors de son départ ²¹. Les deux supérieures qui la remplacèrent ne durèrent pas plus d'un an chacune ²². Sœur Alexandrine était de retour à Paillencourt dès le 13 mai 1872 ²³. Elle avait alors 54 ans et y demeura supérieure pour une seconde période de 26 ans jusqu'au début de l'année 1898. Le dernier courrier de sœur Alexandrine daté du 2 avril 1890 porte sur les difficultés des sœurs à tenir l'hospice qu'elles quitteront finalement en 1896 ²⁴. Retraitée à Saint-Laurent à partir de février 1898, alors âgée de 80 ans, elle mourut dans sa communauté le 28 novembre 1900 et fut inhumée au cimetière des sœurs.

Influente et digne de confiance, sœur Alexandrine était aussi généreuse. Il est question des « dons reçus de sa mère » ²⁵ et en particulier d'un don de 7 500 francs à la Congrégation ²⁶.

12 - Historique de la maison d'instruction et de charité de Paillencourt, FDLS, HC 3.

13 - Relevé de la correspondance concernant le fonctionnement et els activités des œuvres à Paillencourt de 1853 à 1903, FDL D, M 718, page 2

14 - Historique de la maison d'instruction et de charité de Paillencourt, FDLS, HC 3.

15 - *Id.*

16 - *Id.*

17 - Relevé de la correspondance concernant le fonctionnement et les activités des œuvres à Paillencourt de 1853 à 1903, FDLS, M 718. 18 *Id.*, page 2.

19 - Registre semi-alphabétique par matricule, obédiences successives, FDLS, KH1, vue 15/184.

20 - *Id.*

21 - Relevé de la correspondance concernant le fonctionnement et les activités des œuvres à Paillencourt de 1853 à 1903, FDLS, M 718, page 2.

22 - Historique de la maison d'instruction et de charité de Paillencourt, FDLS, HC 3.

23 - *Id.*

24 - Relevé de la correspondance concernant le fonctionnement et les activités des œuvres à paillencourt de 1853 à 1903, FDLS, M 718

25 - Sans date, *id.*

26 - Communication des Archives de la Sagesse,

Une propriétaire généreuse et ses nombreux parents alentours

Sœur Alexandrine conserva jusqu'à la fin de sa vie des biens dans son village natal de la Giraudière. On sait qu'elle vendit des propriétés aux membres de sa famille après sa première profession²⁷ mais elle attendit un âge avancé avant d'en céder la plus grande partie. Ces biens lui étaient utiles puisqu'ils rapportaient des revenus comme le précise son notaire maître Gantier à la communauté de Saint-Laurent le 6 décembre 1900²⁸. Le 8 mars 1881 à Mouilleron-en-Pareds, devant maître Janett, représentée par maître Léon Roturier, ancien notaire, agissant pour elle, notre religieuse vendit à son neveu Philippe Gariolleau une pièce de terre sise à Bazoges-en-Pareds. A l'acte est annexée la procuration faite à maître Roturier par la sœur Sainte Alexandrine pour vendre une maison sise à La Giraudière et une pièce de terre dit le Champ Blanchard²⁹. L'année suivante, par un acte de donation du 18 septembre 1882 passé en l'étude de maître Chenu, notaire à Cambrai, Marie Rose Bard « en religion Sœur Alexandrine supérieure des Dames de la Sagesse demeurant à Paillencourt » département du Nord accorda en échange de la célébration de messes pour elle et sa famille la somme de « 3 500 francs en numéraire » à la fabrique de Bazoges³⁰.

Même après son décès, sa générosité coûta à ses héritiers. En 1907, suite à la Loi de Séparation des Eglises et de l'Etat de 1905 et aux inventaires des biens dressés dans les églises, les neveux et nièces de la religieuse durent en effet rédiger un courrier de désistement et régler les frais d'huissier envers l'Administration des Domaines et du Timbre après la mise sous séquestre des biens de la fabrique de l'Eglise de Paillencourt à laquelle la sœur Alexandrine avait fait des dons³¹.

Pourquoi une chapelle à la Giraudière ?

Dans l'état actuel de la recherche, la documentation reste pauvre au sujet de la chapelle. Le 6 décembre 1900, maître Jean Gantier, notaire à Mouilleron-en-Pareds écrit à la supérieure des Filles de la Sagesse à Saint-Laurent-sur-Sèvre à propos de « certains bruits qui ont circulé au sujet du [...] décès » de sœur Sainte Alexandrine³². Le notaire qui avait « l'habitude de lui adresser certains revenus lui appartenant » porte aussi dans sa lettre les interrogations de certains héritiers. On apprend ainsi que la religieuse « possédait encore au village de la Giraudière commune de Bazoges-en-Pareds une maison d'habitation et un jardin ». En réalité, la religieuse était décédée depuis seulement quelques jours (les nouvelles allaient déjà vite !) : le 28 novembre 1900 à Saint-Laurent-sur-Sèvre. On ne sait toujours pas si la « bonne religieuse » avait fait « quelques dispositions testamentaires » mais le fait est que la chapelle échut très probablement à sa plus jeune sœur, Marie Madeleine Bard, la grand-mère de Marcel Gariolleau puisque c'est lui qui en est le propriétaire à son décès en 1970.

La correspondance du notaire est intéressante puisqu'il y est rappelé que la sœur laissait « en outre un petit terrain sur lequel elle avait fait édifier une élégante petite chapelle en souvenir de sa vocation religieuse ». Entrée au noviciat à l'âge de 23 ans, Marie Rose Bard avait gardé plus de quarante ans plus tard sans doute bien des souvenirs à la Giraudière. Elle voulut y accrocher le sien propre : celui de sa vie consacrée aux autres.



Figure 3 Chapelle de la Giraudière, commune de Bazoges-en-Pareds, façade, côté Ouest. Cliché Alain Rouhaud, 2013

27 - Papiers Imbert, vente par Rose Bard à ses frères et beaux-frères du 14.10.1842, devant maître Frédéric Guillon, notaire à Saint-Laurent-sur-Sèvre, communication Jeanne-Marie Couillaud, novembre 2016.

28 - Lettre datée à Mouilleron du 6.12.1900 et signée J. Gantier, archives des Filles de la Sagesse, Q 587.

29 - Papiers Gariolleau, procuration du 26 février 1881, communication Claude Thomas, 29.9.2015

30 - Papiers Gariolleau, communication Claude Thomas, 29.9.2015

31 - *Id.* courrier sur papier timbré avec le tampon de G. Duminil avoué docteur en droit à Cambrai et signé des onze ayants droits : Gariolleau, Bély, Roy, Hayrau, Imbert, etc.

32 - Lettre datée à Mouilleron du 6.12.1900 et signée J. Gantier, archives des Filles de la Sagesse, Q 587.

Le terrain sur lequel elle fit édifier la chapelle lui appartenait encore à son décès ainsi que la maison d'habitation : c'était celle où elle naquit. Elle avait décidé de faire élever la chapelle en face de cette maison où, avec ses frères et sœurs, elle avait grandi. Aujourd'hui, la maison existe toujours et porte un signe très particulier sous la forme d'une pierre, en façade. Un certain Pierre Mallay y fit graver trois fois son nom en 1645. On sait qu'une grande famille Mallay ou Mallais dont les liens entre les différentes branches n'ont pas tous été établis par les généalogistes était présente entre Saint-Laurent-de-la-Salle et Bazoges-en-Pareds depuis le XVI^{ème} siècle³³ et la plus grande partie de la famille Mallay de Bazoges était établie à la Joulinière ou Jouninière³⁴.

Le village de la Giraudelière n'a que peu de chose à voir avec ce qui existait dans le premier tiers du XIX^{ème} siècle. A observer le plan cadastral, le bâti était alors bien plus important et dense.³⁵

C'est pourtant à la Giraudelière que l'histoire familiale de la religieuse fondatrice de la chapelle fait écho à sa propre histoire comme la chapelle fait face à l'inscription : la grand-mère de la religieuse Bard s'appelait Louise Angélique Mallay. Cette inscription rappelle l'histoire de propriétaires, bordiers à leur aise mais aussi artisans importants alors comme le maréchal ferrant ou taillandier.



Figure 4 Extrait du cadastre napoléonien de la commune de Bazoges-en-Pareds, 1834, section D2 Pulteau 3P 014, Archives de la Vendée,



Figure 5 Pierre autographe, "Pierre Malai, maréchal à la Giraudelière 1645", La Giraudelière, calcaire, h: 240 mm x l: 280 mm, cliché Alain Rouhaud, 2016

Généalogies protestantes des bords du Loing : Mallay et La Brune

Les familles Bard mais surtout Airaud, famille maternelle de sœur Sainte Alexandrine, habitent les environs de Pulteau depuis que les archives nous parlent d'eux. La veuve de Pierre Bard et mère de la religieuse : Marie Anne Airaud, demeura à la Giraudelière les 44 ans qu'elle lui survécut. Quand ses enfants effectuèrent la déclaration de sa succession en juillet 1870, suite à sa mort à la Giraudelière le 8 mars 1870, il n'est pas fait mention de biens immobiliers mais on peut penser que la transmission avait été effectuée car elle mourut sans testament³⁶.

³³ - *Notes généalogiques*, Jean Maillaud, tome 18, Luché-Pringé, 1997, pages 277-300 MEM 530/118

³⁴ - *Idem*, page 293 à 301.

³⁵ - Cadastre napoléonien de la commune de Bazoges-en-Pareds, 1834, section D2 Pulteau, 3 P 014, archives départementales de la Vendée.

³⁶ - Déclaration de la succession de Marie Anne Airaud, décédée le 8.3.1870 en date du 21.7.1870 à La Châtaigneraie, Tables des successions vue 5/183, Archives départementales de la Vendée, 2Q1591 et Registre de déclarations de mutations du bureau de la Châtaigneraie, 29 janvier-août 1870, Archives départementales de la Vendée 2 Q 1734, vue 78/101.

Un peu moins de quarante ans auparavant, en février 1834, Marie Anne Airaud, déjà veuve, avait elle-même déclaré la succession de sa propre mère Louise Angélique Mallay survenue le 2 septembre 1833 à la Giraudière âgée de 72 ans. La grand-mère de notre religieuse avait bien connu ses cinq petits-enfants Bard puisqu'elle vivait avec eux à la Giraudière et quand elle mourut Marie-Rose avait 15 ans. C'est à Louise Angélique Mallay que les Bard devait d'être installés à la Giraudière puisque, outre les terres, elle y possédait une part dans la maison familiale³⁷ héritée de son père Jean Mallay (1732-.. ?) et de sa mère Marie Anne La Brune (1732-1812). On ne peut déterminer plus en avant avec certitude les origines de propriété des Mallay à la Giraudière mais on sait que dans ce lieu-dit vivait la mère de Louise Mallay, Marie Anne ou Marianne La Brune.

Marie Anne La Brune avait épousé en 1761³⁸ Jean Mallay, maréchal ferrant comme presque tous les hommes de la famille Mallay de Bazoges. Il était né à la Joulinière, à quelques pas de la Giraudière, comme ses ancêtres. Le premier connu d'entre eux était aussi Jean Mallay, maréchal à la « Jouninière » (Joulinière) en 1655. Avec sa famille, il faisait partie de la minorité protestante mise à l'écart à la fin du XVII^{ème} siècle. En effet, les Mallay de la Joulinière, n'avaient sans doute que « peu de biens » mais ils étaient « opiniâtres et scandaleux » selon Denis Brandon, curé de Bazoges et agent auprès de l'administration royale de l'époque. Il écrit qu'ils « n'entrent jamais à l'église et il y en a quelques uns qui sont mariés et ont reçu tous les sacrements, ont promis par acte signé d'eux qu'ils le feroient à l'avenir. Cependant après avoir été mariés ils n'ont plus entré mesme à l'église, ainsy ils mériteront punition.³⁹ » En effet, après la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685, beaucoup de protestants du Poitou furent les victimes de dénonciations et de brimades de certains curés très zélés comme celui de Bazoges.

Par les Mallay mais également par son arrière-grand-mère maternelle Marie Anne La Brune, la sœur Sainte Alexandrine était descendante des protestants. Marie Anne La Brune mourut à La Giraudière le 24 septembre 1812 sous le nom de « Marie Brun ». On ne peut savoir avec précision quels étaient les biens immobiliers qu'elle avait laissés car l'année 1812 est manquante dans le registre de déclarations de mutations du bureau de la Châtaigneraie. L'officier d'état civil ne lui accorda même pas sa véritable identité, révélant ainsi peut-être le déclassement social de cette famille connue dans la région dès la fin du XVI^{ème} siècle⁴⁰.

Avant de mourir à La Giraudière, Marianne ou Marie Anne La Brune avait quand même connu la grande joie de voir naître une petite-fille à qui l'on avait donné son propre prénom si courant au tournant des XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles : Marie-Anne. Ce fut elle qui, par son mariage avec Pierre Airaud (vers 1762-1825) devint la mère de la religieuse de la Sagesse. Il faut sans doute y voir une vraie filiation transmise par les femmes, filiation des prénoms qui vient renforcer la filiation de la propriété car effectivement, le lieu où fut construite la chapelle était un héritage La Brune. Sans qu'on puisse en apporter la preuve de propriété faute de documentation, on sait que les La Brune habitaient la Giraudière depuis le début du XVIII^{ème} siècle.

Effectivement, Marie Anne La Brune était la descendante d'une famille d'officiers de justice, de notaires et de marchands. Les La Brune occupaient des fonctions judiciaires aux alentours de Thouarsais, La Caillère et Bazoges. Un ancêtre fut « maistre prison et vendeur des biens meubles et sergent royal »⁴¹ jusqu'à sa mort en 1631. Pierre Delabrune était marchand et notaire à Bazoges mais il occupa aussi les fonctions de procureur fiscal de la châtellenie de la Caillère en 1681⁴² et il demeurait à la Giraudière en 1709⁴³.

37 - Déclaration de la succession de Louise Mallay, décédée le 2.9.1833 et en date du 8.2.1834 à La Châtaigneraie, Tables des successions, Archives départementales de la Vendée 2Q1585, vue 101/152 et Registre de déclarations de mutations du bureau de la Châtaigneraie, 18 juillet 1832-12 avril 1834, Archives départementales de la Vendée, 2 Q 1709, vues 95 et 96/106

38 - Contrat de mariage passé devant maître Jean-Antoine Saoulet à Mouilleron. Etude A (1744-1771), période 1760-1762, vues 166 et 167/377, <http://www.archinoe.fr/cg85/>.

39 - « Rolle des nouveaux convertis de Poitou à la foy catholique, apostolique et romaine, depuis le mois de février 1681, daté pour le diocèse de Luçon du 17.7.1682 », cité par Jean Maillaud, *ibidem*, tome 18, page 300.

40 - Les différents actes d'état civil mentionnant cette arrière-grand-mère ajoutent une certaine confusion quant à l'identité de la personne mais c'est aussi assez représentatif du rabout de l'histoire sur les noms des familles. L'année 1761 des registres de la paroisse de Bazoges a disparu. On connaît la date exacte du mariage de Marie Anne La Brune grâce à son contrat de mariage passé devant maître Jean-Antoine Saoulet à Mouilleron. (Etude A (1744-1771), période 1760-1762, vues 166 et 167/377, <http://www.archinoe.fr/cg85/>) passé le 22 avril 1761 avec Jean Mallay, garçon maréchal. Comme au mariage de sa fille le 2 avril 1788. (BMS 1782-1791, Bazoges-en-Pareds, AD 2E014/2, vues 64 et 65/110) Louise Mallay avec Pierre Airaud, elle est appelée « Marianne Labrunne » On retrouve la même identité au décès de sa propre fille en date du 2 septembre 1833 : « Louise Mallay propriétaire âgée de soixante-douze ans veuve de Pierre Airaud propriétaire fille de feu François (alias Jean) Mallay et de défunte Jeanne (sic pour Marianne) Labrunne est décédée hier sur les dix heures du soir en sa demeure au village de la Giraudière... ». A son décès le 24 septembre 1812, la déclaration porte « Marie Brun veuve de Jean Mallais âgée de quatre-vingts ans décédée d'hier sur les onze heures du matin au village de la Giraudière... » NMD1810-1816 Bazoges-en-Pareds, AD 2E014/5, vue 184/197.

41 - *Notes généalogiques*, Jean Maillaud, tome 14, Luché-Pringé, 1993, pages 246-255, Archives départementales de la Vendée, MEM 530/14

42 - « Rolle des nouveaux convertis de Poitou à la foy catholique... », voir note 37.

43 - *Notes généalogiques*, Jean Maillaud, tome 14, Luché-Pringé, 1993, pages 246-255, Archives départementales de la Vendée, MEM 530/14 qui cite page 251 le fond Dorion, 67 J 51.

C'était un ancêtre direct de la sœur Sainte Alexandrine, lui aussi qualifié avec son épouse, malgré un mariage catholique en bonne et due forme à Saint-Laurent-de-la-Salle en 1687⁴⁴ de « mauvais convertis », « très opinastres. Peu de bien. » en 1703⁴⁵. Marie Anne La Brune quant à elle était la fille d'un notaire de la châtellenie du Bouildroux que les documents appellent « sieur de la Bouchardière ». Ne cherchez pas sur une carte de Bazoges le nom de ce village ou hameau : il n'existe plus aujourd'hui.

Le document retranscrit ci-dessous, porte avec ses ratures toute les prétentions des propriétaires d'une époque où la position sociale, en lien avec la possession de la terre permettait le titre de « sieur » sans que cela marque une origine noble comme le laisserait penser le mot « écuyer », biffé.

Au milieu du XVII^{ème} siècle : « La Bouchardière », toponyme bazogeais oublié

Dans les papiers de la famille de la sœur Sainte Alexandrine⁴⁶, on peut effectivement lire sur un document très abîmé, un fragment de déclaration qui permet de retrouver un vieux nom de lieu de Bazoges aujourd'hui perdu. Le statut de ce document reste assez énigmatique : peut-être s'agit-il d'un brouillon à en croire les mots rayés sans mention. C'est probablement un écrit intermédiaire car il n'est ni signé ni daté et l'acte n'est ni timbré ni enregistré.

Selon la tentative de transcription ci-dessous, on peut constater que le « sieur » Anne de La Brune faisait apposer à son nom la particule. Il déclare et décrit sa propriété de la Bouchardière qui consistait en une maison « noble » située « au bout du village de la Rousselière », commune de Bazoges. Il y possédait ainsi un logis mais aussi une métairie avec ses dépendances. Ce document serait à dater du milieu du XVII^{ème} siècle d'après ce que l'on sait de la généalogie des Guillonneau et des La Brune⁴⁷.

Sans date, probablement vers 1650, sur papier déchiré et sali de terre.

D'après l'original :

« Sachent tous que je Anne de la / Brune, ~~écuyer~~ sieur de la Bouchardière, demeurant à la Caillère / tant pour moy q[ue] pour mes parageurs hommes teneurs et sujets tiens / et advoue tenir de honorable François Guillonneau sieur de ~~Beauregard~~ ^{la Jacquelinère} et de la / Maison Neufve licencié ~~es droits seneschal de Mareuil la Vieille Tour~~ et / à cause [?] de [?] sa terre et seigneurie de la Maison Neufve en la paroisse de / Bazoges [en Pareds] à foy et hommage lige et à devoir de rachapt scelon la / coustume et usance de ce pais de Poictou. Scavoir est ma maison noble/ de la Bouchardière avec les logis de la mestairie, leurs cours / courtilages quaireux ruages et jardins le tout joignant ensemble / pour bien contenir le tout une boisselée de terre ou environ sis / au bout du village de la Rousselière Bouchard en la paroisse dudit / Bazoges en Parois et se tiennent lesdites choses d'une part ladite cour de / ladite terre de madite maison au jardin de Helyes Fortin et ses parsonniers / d'autre ma grange et l'aire [...] à un mien / jardin qui est en fief de la Fosse. Et d'autre à l'ousche de Jean / Brisson qui fut Symon Brisson et ses parsonniers et d'autre coté / [...] de madite mestairie à une ousche appartenant à André / Moquet et à moy estant dudit fief de la Fosse/ la muraille entre deux qui est de [...] d'autre et le jardin de/ madite mestairie au chemin qui prend au grand chemin comme l'on/ va du village de Pulletaud au village du Fougeray Caillaud/ à descendre au pont des Cloies [etc.]

⁴⁴ - BMS St Laurent de la Salle, déc 1682-1697, AC 237, vue 14/51 Marié catholique le 29.11.1687 à Saint-Laurent de la salle avec Jacqueline Mallay. « ...les deux de cette paroisse estant dispensés de la proclamation des deux bans... »

⁴⁵ - Archives départementales de la Vienne, C53, 153 pièces.

⁴⁶ - Papiers Gariolleau, communication Claude Thomas, 29.9.2015.

⁴⁷ - *Notes généalogiques*, Jean Maillaud, tome 13 Luché-Pringé, 1997, pages 297-298 et tome 14 pages 250-251, MEM 530/113 et 114 : le premier François Guillonneau qualifié sieur de la Jacquelinère est mentionné en 1639 avant que Pierre son successeur soit mentionné sieur de la Maison Neuve de Bazoges en 1661, (mention AD 12J103). Anne Delabrune, le jeune, notaire à la Châtellenie de La Caillère est sieur de la Rousselière en 1610.

UN PEU D'HISTOIRE

Ainsi, le parcours professionnel de sœur Sainte Alexandrine nous a emmené loin de Bazoges, dans le Nord de la France du Second Empire jusqu'aux lois hostiles aux congrégations de la III^{ème} République. Nous n'en avons que deviné l'atmosphère, entre le monde des bienfaiteurs et la grande pauvreté des soupes populaires aux abords des grandes villes en mutation. L'histoire personnelle de la sœur nous a ramené dans le paysage bien différent du XVII^{ème} siècle bazogeais. Nous avons rencontré une fois de plus les protestants opprimés mais aussi des bourgeois que la possession de la terre rapprochait du mode de vie tant envié de la petite noblesse. Les La Brune préfigurent d'autres familles bourgeoises qui furent plus influentes encore dans la région : les Loyau, protestants comme eux et les Jouffrion, procureurs fiscaux au Bouildroux à la fin du XVIII^{ème} siècle comme le furent les La Brune un siècle plus tôt. »

Aujourd'hui, il reste à La Giraudière le souvenir d'une vocation personnelle : la chapelle dont les plus anciens se rappelleront avoir été aussi un lieu de pèlerinage des Enfants de Marie. En face de la pierre à Pierre Mallay, l'inscription voulue par Rose Bard est le témoignage de la foi catholique de son époque mais c'est aussi la réponse tardive à l'histoire de la minorité protestante oubliée.

Naguère menacée, la petite chapelle est désormais protégée comme patrimoine communal.



Figure 6 Chapelle de la Giraudière, commune de Bazoges-en-Pareds, chevet, côté est, cliché Alain Rouhaud, 2013.

Merci à Jean Baudry qui a eu l'idée de cette visite. Merci à Claude Thomas et Jeanne-Marie Couillaud (Imbert) d'avoir permis de faire revivre le souvenir de Jeanne Thomas, dernière propriétaire de la chapelle de la Giraudière sans qui peut-être aujourd'hui ce bien modeste monument du passé religieux de la commune n'existerait plus. C'est aussi la figure de Marie-Rose Bard, leur parente religieuse du XIX^{ème} siècle qui a pu être esquissée. Merci aussi à eux de m'avoir permis de consulter les archives des familles Thomas, Gariolleau et Imbert.

Merci aux Archives départementales de la Vendée pour la communication exclusive des informations relatives à la communauté de Paillencourt dans le Nord.

Merci à Clotilde Girardeau et à Virginie Evrard, toujours prêtes à collaborer et à soutenir ces notes d'histoire bazogeaise.